

7^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée

DÉCLARATION FINALE

Nous, participantes et participants des 7^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, dont les représentantes et représentants des 14 collectivités territoriales japonaises et des 22 collectivités françaises, réunis à Aix-en-Provence (France) du 3 au 6 octobre 2022, adoptons la « Déclaration d'Aix-en-Provence » suivante :

Les Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, organisées pour la première fois à Nancy en 2008, puis à Kanazawa en 2010, à Chartres en 2012, à Takamatsu en 2014, à Tours en 2016 et à Kumamoto en 2018, ont à chaque édition connu une pleine réussite. Les 7^e Rencontres se sont tenues à Aix-en-Provence, la ville de Cézanne, qui allie patrimoine architectural, énergie créative et innovation technologique.

Le partenariat d'exception, qui existe entre la France et le Japon depuis 2013, se décline dans le cadre de la feuille de route 2019-2023, adoptée avant le sommet du G20 à Osaka en juin 2019. Il intègre la promotion de la coopération décentralisée, dans le cadre d'évènements tels que les Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, comme contribuant au renforcement de la relation bilatérale. La France et le Japon partagent des valeurs – liberté, démocratie, État de droit, droits de l'homme – et des engagements communs, par exemple la lutte contre le changement climatique et la richesse des échanges humains.

Conscientes de la nécessité d'associer prospérité, durabilité et inclusion dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques, les collectivités participantes ont souhaité que ces rencontres s'inscrivent dans le cadre des 17 Objectifs de développement durable (ODD). Ces derniers ont été définis par les pays membres de l'Organisation des Nations Unies dans le but, à l'horizon 2030, de répondre aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, à la santé, aux inégalités, à la prospérité, à la dégradation de l'environnement, au climat, à la paix et à la justice.

Ces 17 ODD véhiculent un langage commun pour initier et renforcer les partenariats multi-acteurs ; ils conduisent à un travail plus intégré et transversal au sein des administrations. Ils offrent un cadre partagé pour un échange d'expériences entre pairs au niveau international y compris en France et au Japon.

La pandémie mondiale que nous venons de traverser nous rappelle la nécessité de travailler collectivement à l'atteinte de ces ODD. Cette crise n'est pas que sanitaire, elle a touché les fondements de nos sociétés. Elle met en évidence les liens - mais aussi les arbitrages - entre les dimensions sociale, environnementale et économique d'un nécessaire développement durable et inclusif.

Toutefois elle est également l'occasion d'accélérer les dynamiques impulsées par l'adoption des ODD. Elle peut devenir le catalyseur des transformations nécessaires, qu'elles soient technologiques, organisationnelles ou sociales. Dans ce contexte, il semble primordial de repositionner l'échelon territorial comme un acteur principal de ce mouvement. Les collectivités sont au cœur des processus de transition par la définition et la mise en œuvre de politiques publiques locales innovantes.

L'innovation est un moteur de développement territorial et de sortie de crise. Elle peut être une des autres clés pour faire face aux défis écologiques et sociaux ainsi qu'à la responsabilité d'anticipation à laquelle nous sommes toutes et tous confrontés.

Ainsi, le thème traité lors de ces 7^e Rencontres a été : « Dans un monde post-Covid, l'urgence de l'innovation au service d'un territoire durable et inclusif ».

Pour la première fois, la ville hôte, Aix-en-Provence, a proposé la tenue de deux temps de réflexion organisés sous forme de tables rondes.

La première table ronde a ainsi réuni des élus de cinq villes ayant déjà organisé les Rencontres : Nancy, Kanazawa, Chartres, Tours et Kumamoto. Au cours de ce dialogue préparé par la présidente du groupe ODD de Cités Unies France, et modéré par sa directrice générale, ils ont partagé leur vision politique sur la façon dont se noue le lien entre innovation et développement durable sur leur territoire, plus particulièrement dans le contexte des crises successives.

La seconde table ronde a rassemblé une tribune d'experts qui ont proposé des solutions nouvelles, indispensables pour répondre aux défis des territoires. Elle s'est déroulée suivant trois axes : technologique, organisationnel et social.

Au travers des nombreuses coopérations décentralisées franco-japonaises, nous avons pu ensuite présenter et confronter les diverses solutions développées au cours de trois ateliers, selon les sous-thèmes suivants :

1. Vers quel modèle économique durable ?

Dans une société qui doit se réinventer et réinterroger ses modes de productions depuis la crise Covid, il est primordial de faire évoluer les modèles de production et de consommation afin d'accompagner le redémarrage dans une logique de résilience accrue. Conscients qu'il s'agit là d'expériences partagées par les collectivités françaises et japonaises, nous sommes parvenus aux conclusions suivantes :

Promouvoir au travers de l'agriculture et de la biodiversité

- un accès à tous vers une alimentation durable, tant sur les modes de production que de consommation. Cette ambition repose sur un écosystème territorial où s'associent collectivités, associations, entreprises et citoyens afin de favoriser les produits locaux et les circuits courts ;
- un projet de territoire avec un dispositif durable de valorisation des produits alimentaires frais à tous les échelons : production, transformation et distribution, tout en innovant sur la pédagogie, la formation et la création d'emplois ;
- une agriculture urbaine pour accompagner la transition par le réemploi de friches et le développement de plantations nourricières urbaines ;
- une conversion en agriculture intelligente avec les dernières technologies, via une coopération multi acteurs public-privé pour faire face notamment au vieillissement et au manque de renouvellement des populations.

Encourager au travers de ressources et d'économie durables

- le recyclage des ressources telles que les plastiques en vue de concrétiser une économie de type circulaire ;

- l'urbanisation qui concilie les besoins de la population locale et les activités économiques pour faire face à l'impact environnemental de l'évolution de l'activité économique, telle que l'augmentation de la fréquentation touristique ;

Développer l'économie sociale et solidaire

en particulier dans le secteur du tourisme, promouvoir la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) avec de nouvelles pratiques plus durables dans l'organisation d'évènements et l'accessibilité à tous les publics.

2. Une société responsable et respectueuse de tous

Dans le contexte où la majorité de la population vit en milieu urbain, il est nécessaire de construire une politique d'inclusion et de bien vivre ensemble.

Les différentes composantes de la population doivent être prises en compte dans les politiques de solidarité menées par toutes les collectivités japonaises et françaises.

Aussi, nous sommes parvenus aux conclusions suivantes :

Réaliser une société du vivre ensemble

- Travailler ensemble à l'échelle locale et internationale, pour que les collectivités et autres organismes concernés puissent promouvoir tout dispositif permettant de répondre à l'ensemble des problèmes rencontrés par les habitants.
- Favoriser l'accessibilité des lieux et la gratuité des évènements pour une meilleure insertion sociale de tous.
- Veiller à ce que la jeunesse soit initiée à diverses valeurs par le biais d'expériences interculturelles et d'échanges mutuels, et promouvoir le développement d'une perspective internationale chez les jeunes qui seront les leaders de demain.
- Contribuer avec les échanges numériques et épistolaires à constituer des liens et une ouverture sur le monde, en particulier pour les établissements scolaires.

Favoriser le bien vieillir

- Promouvoir le recours aux ressources locales en coopération avec les entités compétentes, pour permettre à tous de vivre en bonne santé mentale et physique, en vue de construire une société dans laquelle chacun peut s'épanouir.
- Agir sur tous les leviers pour une vision large de la santé : la santé, la sécurité, l'autonomie, l'habitat, les services à la personne, les loisirs, les sports, les transports, l'alimentation.
- Encourager la participation des personnes âgées à la vie sociale pour maintenir leurs fonctions cognitives et le lien intergénérationnel.
- S'appuyer, entre autres, sur les bénévoles et les professionnels à domicile pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

3. Les collectivités locales acteurs de l'environnement

Les collectivités locales sont à la bonne échelle, pour sensibiliser et agir sur le changement climatique. Elles peuvent s'appuyer sur la recherche, favoriser de nouveaux modèles d'aménagement, initier des projets innovants ou expérimentaux sur la base d'un partenariat public-privé, soutenir l'économie locale et former pour une sensibilisation accrue.

Nous sommes parvenus aux conclusions suivantes :

Faire évoluer la mobilité et les transports

- repenser les concepts de déplacement et de transport pour dépolluer, décarboner et répondre aux défis auxquels sont confrontées les Régions, tels que le vieillissement des populations, ou la prévention des catastrophes.
- promouvoir à l'échelle régionale, le développement et l'utilisation d'énergies, comme l'hydrogène pour tous types de mobilité (véhicules lourds et légers). La nécessaire mise en place de partenariats avec des entreprises du secteur pourra s'accompagner de dispositifs d'aide individuelle et d'investissement public.

Gérer durablement les ressources naturelles

- favoriser le développement et l'utilisation d'énergies propres.
- protéger les ressources en eau, bien commun, afin de les transmettre aux générations futures. Citoyens, entreprises, institutions, experts et autres parties prenantes travailleront ensemble pour préserver l'eau et l'environnement marin, en s'appuyant sur la recherche.
- prendre en compte le patrimoine arboré dans les politiques d'urbanisation, avec le choix d'espèces appropriées pour favoriser la qualité de l'air et réduire les îlots de chaleur en milieu urbain. Ce retour d'expériences pourra être diffusé à l'échelle européenne et internationale.

Agir pour l'habitat de demain

- déployer localement des énergies décarbonées, comme le photovoltaïque, pour alimenter les bâtiments publics, ou créer des réseaux de chaleurs à partir de déchets verts ou de l'énergie calorifique de la mer.
- prendre en compte le risque d'inondations par des mesures à tous les niveaux.

Conclusion

Nous déclarons ici les résolutions prises par les collectivités participantes à travers ces débats.

Nous, collectivités, reconnaissons que, dans le contexte international actuel, il est utile pour l'innovation de nos politiques territoriales, d'apprendre et de s'inspirer les uns des autres, et avons par conséquent convenu de promouvoir les démarches suivantes :

1. Chaque collectivité travaillera à la mise en pratique et à l'amélioration de politiques et d'actions concrètes au service d'un territoire durable et inclusif. Elle s'efforcera aussi de développer de nouveaux savoirs et d'initier de nouvelles démarches dans son territoire.
2. Chaque collectivité favorisera les échanges et la coopération entre les collectivités françaises et japonaises, partenaires ou pas.
3. Chaque collectivité aspire à soutenir les partenariats, à encourager la participation de nouvelles collectivités à ces Rencontres et à générer des projets de coopération de politiques qui pourront être partagés et appliqués avec d'autres pays.

Considérant le succès des Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée depuis leur création, plate-forme d'échanges d'expériences dans la définition et la mise en œuvre des politiques locales en France et au Japon,

Considérant que les 7^e Rencontres organisées à Aix-en-Provence ont contribué à cette réflexion partagée et nécessaire dans le contexte international,

Nous décidons de nous retrouver en 2024 à Shizuoka (Japon) pour les 8^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée.